

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 14 octobre 1869

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (446r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 14 octobre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45885>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 octobre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin rappelle à Delpech qu'il attend son avis sur l'arrêt de la cour d'Orléans du 12 juin 1869 et sur l'arrêt de la cour de Paris du 28 août 1837 sur lesquels Esther Lemaire se fonde pour réclamer le paiement d'une somme.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Orléans \(Loiret\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quinze à 16 de 8^{me} 1669 446

Monsieur Delpuey

jalonne toujours l'avis que
vous m'avez promis au sujet
de l'arrêt de la cour d'Orléans
du 12 juillet 1669 et de celui
de la cour de Paris du 26
août 1673 sur lequel M^{me} Godin
semble vouloir appuyer sa
demande pour le double payement
de la somme que je lui ai
versé à titre de prévision
au cours de l'avis
que vous me donnez
sur ce sujet

Yours